Votre recherche

La Scapêche change de cap

Face aux polémiques soulevées par le chalutage de grands fonds, le groupe va cesser progressivement ce type de pêche. 50 millions d'euros sont consacrés au plan Pêche durable 2025.

07/04/2016 à 16:03 par michelechaouadi

Douze bateaux de la Scapêche sont positionnés sur le pays Bigouden.

Par Adèle Le Berre

Sur les étals des poissonneries d'Intermarché, le sabre, la lingue bleue et le grenadier se font plus rares. Ils devraient complètement disparaître en 2025. Ces trois poissons sont classés parmi les espèces de grands fonds. Depuis quelques années, le chalutage de grands fonds fait polémique. Les ONG dénoncent les dégâts sur les stocks et sur les habitats. La Scapêche, la flotte des Mousquetaires (Intermarché, Netto, Bricomarché, Brico cash …), a souvent été prise pour cible par les environnementalistes.

« Comme le consommateur est sensible à cette question, nous avons décidé d'adopter

une position d'acteur responsable et de cesser progressivement le chalutage en eau profonde. Je tiens à préciser que cette démarche ne date pas d'aujourd'hui. Ces espèces de grands fonds représentent aujourd'hui 15 à 20 % de nos captures, contre 41 % en 2005 », précise Jean-Pierre Le Visage, directeur de l'armement.

L'association écologiste Bloom a salué ce virage à 180°: **« Qu'un groupe industriel ait la volonté d'opérer une mutation aussi profonde et difficile est un signe extrêmement positif pour la pêche en général ainsi que pour tous les autres secteurs de production »**, a salué sa directrice Claire Nouvian.

Report sur la pêche artisanale

Le Comité des pêches de Bretagne, en revanche, n'apprécie pas ce changement de politique. Il s'inquiète du report de l'effort de pêche sur la petite pêche artisanale et côtière. La Scapêche pèse en effet très lourd : c'est le premier armateur français de pêche fraîche avec 16 000 tonnes (2014). **« J'entends cette inquiétude,** commence Jean-Pierre Le Visage. **Il faudra qu'on trouve des quotas sans puiser dans le réservoir des autres professionnels. Certains stocks se redressent. On peut donc espérer des augmentations de quotas dans les années à venir. Par ailleurs, certains quotas ne sont pas atteints comme la lotte. Ils peuvent donc nous intéresser. »** Le directeur de l'armement assure que l'emploi et les apports seront maintenus.

50 millions d'euros sont consacrés à ce plan baptisé Pêche durable 2025. La flotte sera progressivement renouvelée. Elle est pour l'instant composée de 22 bateaux dont 8 chalutiers hauturiers, 5 chalutiers artisans, 2 bolincheurs, 1 caseyeur, 1 palangrier… Douze sont positionnés dans le Pays bigouden, essentiellement au Guilvinec. En mars dernier, l'armement a acheté le Jimorhan, un sardinier bolincheur de 16,95 m. Sa filiale, la Scopale, vient de lancer la construction de trois bateaux (de moins de 20 m) à Boulogne pour les espèces typiques de la Manche : cabillaud, églefin, seiche, encornet, rouget…

michelechaouadi

Nous contacter

A voir aussi